

Av. des martyrs de la
résistance

34500 Béziers

Affaire suivie par
Frédéric GUENNEAU

Téléphone
04 67 35 59 04

Télécopie
04 67 35 59 43

Mél :
frederic.guenneau@ac-
montpellier.fr

REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

I) Identification de la personne publique :

Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :
Lycée Jean Moulin
Avenue des Martyrs de la Résistance
BP 745
34521 BEZIERS.

Pouvoir adjudicateur : Monsieur le Proviseur du Lycée Jean Moulin
Comptable assignataire : Madame l'Agent Comptable du Lycée Jean Moulin

II) Procédure :

Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics. Décret n° 2006-975 du 1^{er} août 2006 version consolidée au 1^{er} janvier 2012.

III) Objet du marché :

Le marché a pour objet la fourniture de produits de laboratoire (matériel spécifique SVT - produits vivants et périssables).

IV) Description des fournitures :

Marché à bon de commande pour la fourniture de produits de laboratoire (produits spécifiques SVT - matériel vivant et périssable) pour les besoins du Lycée Jean Moulin. La proposition sera établie sur la base de produits définis selon leur appellation commerciale (cf. liste jointe) : la réponse devra être faite sur des produits identiques ou assimilés. Le volume financier prévisionnel annuel est de 4 500 € pour le lot. En vertu de l'article 27-II-2° du code des marchés publics, le marché sera passé sur la base d'un volume annuel minimum de 1 125 € et d'un volume annuel maximum de 4 500 €.

La proposition doit porter sur l'ensemble des produits listés.

Le marché sera passé pour une durée de 11 mois, à compter du 1^{er} février 2022.

Les modalités de révision des prix devront être indiquées de manière explicite.

Les factures seront produites en 2 exemplaires et libellées à l'entête du lycée Jean Moulin.

Le RIB et l'IBAN devront être indiqués sur les factures.

V) Contact : tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès de Madame la Gestionnaire du lycée Jean Moulin - Téléphone 04 67 35 59 04 ;
Fax 04 67 35 59 43 ; adresse électronique : gest.0340011c@ac-montpellier.fr

VI) Date limite de transmission des offres et modalités de transmission : Les offres devront être parvenues au service Intendance au plus tard le vendredi 14 janvier 2022 à 16h00 **par voie dématérialisée à l'adresse suivante :**

gest.0340011c@ac-montpellier.fr

VII) Contenu des offres : L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé des fournitures également daté et signé portant les délais d'exécution.

VIII) Critère de jugement des offres : les critères de jugement des offres sont :

- qualité des produits 30%
- service après-vente 20%
- prix 30%
- délais de livraison 20%

IX) Délai de validité des offres : 45 jours.

X) Prix et règlements des comptes :

Contenu des prix : Les prix sont exprimés hors taxes ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix. Les prix comprennent tous les frais afférents à la livraison ; les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

XI) Règlement : Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après réalisation de la prestation ou de la fourniture. Aucun acompte ne sera versé à l'entreprise titulaire du marché sauf dans les cas prévus par la circulaire MENF00500169C.

XII) Délai d'exécution: Les fournitures devront être fournies à compter du 1^{er} février 2022 sur commandes de l'établissement.

XIII) Notification : le marché sera notifié au titulaire avant le 31 janvier 2022 ; un avis d'attribution sera rendu public par publication sur les sites mapa34.org et www.aji-france.com.

A Béziers, le 10 décembre 2021

Le Pouvoir adjudicateur,

P. FOURNIER

